

La France est le cinquième pays émetteur de titres de dette souveraine comme non souveraine, loin derrière les États-Unis (39 % du total mondial), le Japon et la Chine (13 %). Sa part dans le total mondial (5 %) est proche de celle du Royaume-Uni mais supérieure à celle de l'Allemagne (4 %). Elle est donc le premier émetteur de la zone euro.

La part de la France dans la dette mondiale est supérieure à sa part dans le PIB mondial en valeur. Les autres grands pays émetteurs partagent cette caractéristique, à l'exception de la Chine. L'écart le plus fort est observé pour les États-Unis.

La dette française est très présente dans les portefeuilles internationaux

La part des émissions d'un pays détenues par les non-résidents (c'est-à-dire les engagements dans la terminologie de la balance des paiements) ne s'aligne pas sur sa part mondiale dans les émissions de titres. En particulier, la dette française représente 8 % des engagements recensés dans les balances des paiements du monde, soit la deuxième la plus acquise par des non-résidents, toujours loin derrière les États-Unis (35 % des encours totaux d'engagements sur titres de dette environ à fin 2019).

Parmi les 18 pays dont les engagements représentent plus de 1 % du total mondial, on note la présence de 9 pays de la zone euro. La somme des engagements des États membres de la zone (34 % du total des engagements mondiaux à fin 2019) est en effet proche de la part des États-Unis (35 %).

Toutefois, près de la moitié des engagements de la zone euro sont en réalité détenus par d'autres États membres. Cette proportion moyenne reflète une situation très différenciée selon les États membres émetteurs. Les dettes allemande et française sont ainsi majoritairement détenues par des non-résidents hors zone euro tandis que celles émises par l'Italie et l'Espagne sont portées pour près des deux tiers par les investisseurs de la zone euro.

Les opérations de portefeuille entre les pays de la zone euro s'effectuent ainsi au sein d'une même zone monétaire. Au plan mondial, on est donc fondé à ne pas en tenir compte, en particulier parce qu'elles incluent des opérations de politique monétaire. Cette exclusion réduit la place de la France dans la répartition...

[Télécharger la version PDF du document](#)



PUBLICATION

Le Bulletin de la Banque de France n°233 :

Les titres publics et privés de la dette française sont parmi les plus détenus par les non-résidents

Publié le 12/02/2021 | 9 page(s) | FR | PDF (444.28 Ko)

TÉLÉCHARGER (FR) ↓

(/SITES/DEFAULT/FILES/MEDIAS/DOCUMENTS/820356_BDF233-4_TITRES_PUBLICS_ET_PRIVES_VF.PDF)

Bulletin Banque de France 233

Article 1 : La santé financière des TPE-PME, un déterminant essentiel de leur accès au crédit (la-sante-financiere-des-tpe-pme-un-determinant-essentiel-de-leur-acces-au-credit)

Article 2 : La crise de la Covid-19 interrompt la dynamique de baisse des délais de paiement de 2019 (la-crise-de-la-covid-19-interrompt-la-dynamique-de-baisse-des-delais-de-paiement-de-2019)

Article 3 : La situation financière des entreprises : forces et faiblesses à la veille de la crise sanitaire (la-situation-financiere-des-entreprises-forces-et-faiblesses-la-veille-de-la-crise-sanitaire)

➤ Article 4 : Les titres publics et privés de la dette française sont parmi les plus détenus par les non-résidents (les-titres-publics-et-privés-de-la-dette-francaise-sont-parmi-les-plus-detenus-par-les-non-residents)



Mis à jour le : 12/02/2021 08:02

📄 Télécharger la version PDF (/sites/default/files/medias/documents/820356_bdf233-4_titres_publics_et_privés_vf.pdf)

TÉLÉCHARGER ↓

(/SITES/DEFAULT/FILES/MEDIAS/DOCUMENTS/820356_BDF233-4_TITRES_PUBLICS_ET_PRIVES_VF.PDF)